

FICHE DE SIGNALEMENT Á L'ARS

Evènement indésirable grave (EIG) lié au soin

Fiche à adresser dans les meilleurs délais au point focal régional :

Plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires	% 05 57 01 47 90 @ ars33-alerte@ars.sante.fr = 05 67 76 70 12
Aquitaine	Plantage at the Personal Property of Street Propert

Date et heure du signalement :

L'établissement :

Destinataire du signalement	
Date de réception	
Modalité : Téléphone	
Fax	
Courriel + pièce jointe	
Flectronique	

Identité et qualité Impact possible en santé publique Impact médiatique possible

Enquête de police Actions en urgence

Cadre réservé à l'ARS

Nom de la structure :	
Service(s) concerné(s) :	
Adresse :	
n° FINESS (établissement de santé)	
ou Code d'identification (Structure médico-	
sociale)	
Le déclarant :	
Nom - Prénom :	
Qualité / Fonction :	
Téléphone :	
Mail:	
Fax:	

Nature de l'évènement :

Date et heure de l'évènement :	
Nature de l'EIG	
(description succincte des faits et circonstances de survenue)	

<u>Conséquences :</u>	
Conséquences cliniques constatées (décès, incapacité physique permanente prévisible, hospitalisation ou prolongation d'hospitalisation, transfert en réanimation, transfert dans un autre établissement, ré intervention)	
Autre conséquences potentielles pour l'établissement (médiatiques, judiciaires,)	
Mesures prises dès à présent :	
Mesure conservatoires et actions entreprises (dont information au patient ou ses proches)	
Analyse :	
Analyse Approfondie des causes :	☐ Prévue en interne ☐ Prévue avec PRAGE / autre SRA :